

## Les élections, ou l'escroquerie aux promesses

**Créé le : 26-12-2016**

Nous sommes en pleine période électorale et les candidats défilent sur nos écrans et nos journaux, chacun étant l'homme providentiel qui va nous sauver du désastre. Nous faisons mine de ne pas croire à leurs promesses et pourtant, paradoxalement, nombreux d'entre nous se mobilisent et sont même prêt à en découdre pour soutenir l'un ou l'autre des candidats

Il est de coutume dans une entreprise de se fixer, en premier, des objectifs et ensuite de mettre en regards les moyens nécessaires pour les réaliser. Lorsque l'on doit faire appel à des prestataires extérieurs, de façon traditionnelle, les objectifs sont transcrit dans un cahier de charges soumis sous forme d'appel d'offres à des fournisseurs. Chacun de ceux-ci proposent les moyens et le cout nécessaires, selon eux, à la réalisation du cahier des charges. Le fournisseur sélectionné s'engage par contrat à fournir les prestations correspondantes au cahier des charges dans les délais et au cout fixé. S'il manque à ses devoirs, il est sanctionné.

En politique, dans le cas d'une élection, le processus est différent. Le requérant, c'est à dire le contribuable citoyen, ne propose aucun cahier des charges et ce sont les fournisseurs, les candidats, qui proposent les moyens pour atteindre les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés. Il n'y a aucune obligation de réussite puisqu'il n'y a aucun cahier des charges, aucun contrat établi. Tout au plus y a-t-il une vague obligation de moyens, le candidat s'engageant (très théoriquement) à mettre en œuvre les moyens qu'il a proposé pour obtenir un résultat non précisé ou du moins de façon extrêmement vague. Ces élections, même si elles sont tout à fait démocratiquement organisées, n'en reste pas moins une pure escroquerie intellectuelle.

Tout candidat devrait fixer clairement ses objectifs, ou du moins certains des ses objectifs, (réduire le chômage de 3%, baisser la dette publique de 5%, ... etc., etc.) et les moyens à mettre en œuvre (lois, politique générale, etc., etc.) pour les atteindre. Son action pourrait être évaluée à posteriori et le contrat considéré comme rempli ou non. Cette proposition paraît, j'en conviens, farfelue, c'est pourtant comme cela que fonctionnent les relations donneurs d'ordre/fournisseurs dans l'économie.

Bien sur les candidats préfèrent rester dans le flou total, ils proposent des objectifs plutôt mal définis, non quantifiables donc non contrôlables (Redresser le pays, améliorer le sort des Français, faire baisser le chômage, réduire la dette) en avançant des promesses dont on sait, à priori qu'elles ne sont pas réalisables et pas vérifiables, et qui de toutes façons ne seront pas réalisées. On peut ensuite débattre à l'infini sur qui a tenu ou n'a pas tenu ses promesses et réélire, sans cesses des candidats qui nous ont déjà floués.

Sans aller aussi loin dans l'utopie de l'engagement des candidats, une responsabilisation plus forte de nos hommes politique paraît absolument nécessaire. Ils bénéficient aujourd'hui d'une irresponsabilité et

d'une immunité totale. Il n'y a aucun contrôle sur leur action (la cour des comptes n'est pas un gendarme). On ne devrait pas pouvoir mentir impunément sur des sujets aussi graves et qui engagent toute une population. C'est totalement inacceptable quand ils mettent en jeu notre avenir et ceux de nos enfants. C'est la seule profession, ou fonction, dans laquelle d'aussi grandes responsabilités sont assorties d'aussi peu de responsabilisation !

Et pourtant nous acceptons ce mode de fonctionnement sans broncher, alors que si un fournisseur nous fait défaut pour une bricole nous poussons les « hauts cris ». Non seulement nous acceptons que les candidats élus nous bernent, mais nous sommes prêts à leur faire à nouveau confiance au prochain scrutin ! Nous vivons, sur ce plan, d'espoir en déception, toujours prêt à s'enthousiasmer pour l'espoir que l'on nous vend, toujours prêt à oublier les déceptions pour nous remplir à nouveau d'espoir.

*On a, finalement, les politiques que l'on mérite !*